

Que s'est-il passé cette semaine sur le secteur de la santé ?

Chez nos clients et nos prospects

Référencement : la MGEN retenue par le ministère de la Transition écologique

Source News Assurances Pro - 20 novembre 2018

- Le ministère de la Transition écologique a choisi la MGEN comme unique opérateur dans le cadre du référencement de la fonction publique.
- Lancé en août dernier, l'appel d'offres du Ministère de la Transition écologique et solidaire avait pour objectif de ne sélectionner qu'un seul et unique opérateur. Il représente près de 55000 personnes. La convention de référencement entrera en vigueur le 1er janvier 2019 pour une durée de 7 ans..

Réseaux de soins : Sévéane se lance dans l'ostéopathie et la chiropraxie

Source : L'Argus de l'Assurance - 19 novembre /2018

- La plateforme santé de Groupama et Pro BTP (plus de 6 M de bénéficiaires) ouvre le 21/11/18 2 nouveaux conventionnements auprès des ostéopathes et des chiropracteurs, après ceux de l'optique, du dentaire et de l'audioprothèse.
- Ces conventionnements seront effectifs dans les réseaux de Groupama et Pro BTP dès janvier 2019.
- Les principes sont les suivants : conventionnement ouvert à chaque professionnel sur l'ensemble du territoire national (pas de numerus clausus ou de liste d'attente) et prise en compte de critères qualitatifs (formation, niveau de pratique...).
- NB : Sévéane se fait accompagner depuis près d'un an et demi par Valmen Consulting pour l'élaboration et le lancement de ses deux nouveaux réseaux : étude de marché de l'ostéopathie, coordination de praticiens conseils, plan de communication...

Plan stratégique 2019-2021 : Generali passe à l'offensive

Source : L'Argus de l'Assurance - 19 novembre 2018

- Le groupe d'assurances a présenté son plan stratégique « Tirer parti de nos forces pour accélérer la croissance » pour les 3 prochaines années. Objectif : accroître sa croissance en renforçant les segments dans lesquels il a déjà aujourd'hui un avantage concurrentiel.
- En s'appuyant sur des segments maîtrisés, Generali espère accroître son capital et dégager 10,5 Md€ de cash d'ici 2021.
- Generali compte s'appuyer fortement sur son réseau de distribution, avec un investissement de 1 Md€ consacré à sa transformation digitale, afin de rendre son réseau « phygital ».
- Mais pour conquérir davantage de clients, Generali ambitionne d'accroître aussi sa visibilité avec plus de présence dans les médias. « Et notamment sur Youtube, qui est aujourd'hui le média le plus regardé », selon un membre de la direction.



Sur nos domaines d'intervention...

Revue de Solvabilité 2 : une nouvelle victoire pour les assureurs

Source : L'Argus de l'Assurance - 22 novembre 2018

- Le lobbying des assureurs européens a porté ses fruits. La Commission européenne a entendu leurs inquiétudes concernant le choc de taux.
- La Commission européenne a, en effet, décidé d'inscrire dans la revue de 2018 un abaissement de la charge en fonds propres appliquée au risque

actions, actuellement de 49% pour le non coté et de 39% pour le côté, à 22%. Une demande poussée par la France et ses soutiens, au premier rang desquels les Pays-Bas.

- Appuyés dans leur démarche par les eurodéputés et contre l'avis de l'EIOPA (Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles), la Commission a décidé de reporter cette mesure à la revue plus générale de la directive Solvabilité 2 en 2020.

Sur nos domaines d'intervention...

Les sénateurs et les députés ne sont pas parvenus à un accord sur un texte commun après l'adoption d'un projet de budget de la Sécurité sociale profondément modifié au Sénat

Source: *L'Argus de l'Assurance* - 21 novembre 2018

- Après le vote par le Sénat du PLFSS, la commission mixte paritaire (Sénateurs et Députés) n'est pas parvenue à établir un texte commun prenant en compte les amendements faits par les Sénateurs.
- Les principaux points de discordes portent sur :
- La non revalorisation des prestations sociales en 2019 et 2020 et sur l'absence de choix en matière d'âge de la retraite.
- La trajectoire financière pour le financement de la Sécurité sociale (TVA et hausse de la TSA sur les contrats complémentaires)
- Les restrictions sur les pratiques des réseaux de soins.
- Le texte a été renvoyé à l'Assemblée nationale, qui devrait selon toute vraisemblance rétablir le texte initial en nouvelle lecture.

RGPD : les plaintes en augmentation

Source: *L'Argus de l'Assurance* - 19 novembre 2018

- Les nouvelles règles applicables en matière de protection des données auront été le thème de la conférence du 14 novembre, organisée par l'Association Internationale de Droit des Assurances (AIDA).
- Après 6 mois depuis l'entrée en vigueur du RGPD, les premières tendances se dessinent. Les plaintes sont plus étayées et ont augmenté de 70% avec des actions collectives (principalement sur les GAFAM

- Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), à l'instar de celle de l'association française « L'Internet Society France » qui a lancé une campagne contre Facebook.

- Concernant les pratiques du secteur, à noter les mauvaises habitudes de certains bancassureurs, qui pour rattraper leur retard, ont adressé des courriers aux assurés en leur indiquant que, sans réaction de leur part, ils consentaient expressément à toutes les finalités de certains traitements.

Non-respect de la réforme 100% Santé : le Sénat plafonne le montant de la sanction

Source: *Acuité* - 16 novembre 2018

- Les sénateurs ont adopté jeudi 15 novembre les articles 33 et 34 du PLFSS 2019, portant sur la mise en œuvre du 100% Santé.
- Texte qui repassera devant l'Assemblée nationale. Les amendements votés au Sénat peuvent donc être retoqués.
- Parmi eux, celui sur les pénalités pour non-respect de la réforme 100% Santé. Selon cet amendement, les fabricants ou distributeurs ne proposant pas les produits ou prestations prévus dans l'offre 100% Santé pourront faire l'objet de pénalités plafonnées avec une limite désormais fixée en euros : « un montant maximal de 5% du chiffre d'affaires (CA) hors taxe total réalisé en France, dans la limite de 10 000 euros ».

Pour la culture générale ...

Assurance emprunteur : précisions sur la taxe de 9 % applicable au 01/01/2019

Source: *Capital* - 23 novembre 2018

- Le gouvernement a décidé de mettre fin à l'exonération de taxe dont bénéficiaient jusqu'ici la garantie décès des contrats d'assurance emprunteur. Une exonération qui ne serait "pas justifiée, sur les plans juridiques ou économique", selon l'évaluation préalable de l'article 52 du projet de loi de finances 2019. Ainsi, la TSCA, la taxe spéciale de 9 % sur les contrats d'assurance de prêt, qui ne s'imputait jusqu'à maintenant qu'aux garanties couvrant

l'incapacité de travail, la perte d'emploi et une partie de l'invalidité, touchera bientôt l'ensemble des primes versées par les assurés.

- L'augmentation du coût des primes pour les contrats d'assurance emprunteur souscrits à compter du 1er janvier 2019, sera d'environ 2 à 3 € par mois.
- D'après les déclarations émanant du ministère de l'Économie, « seuls les nouveaux contrats d'assurance emprunteur seront concernés » par la mesure.



Pour la culture générale ...

Digital : les assureurs peuvent mieux faire pour les primo-assurés (étude Facebook)

Source : L'Argus de l'Assurance - 22 novembre 2018

- L'étude Accenture et Facebook IQ (la plateforme d'étude marketing de Facebook) menée sur le comportement des Français dans le choix de leurs assurances (logement et auto) met évidence le retard pris par les assureurs en matière de transformation digitale, notamment par rapport aux usages des primo-assurés. Il en ressort :
- Que l'assurance est un marché qui utilise relativement peu les outils digitaux, les populations plus âgées possèdent encore des habitudes assez ancrées et non numériques.
- Que les primo-assurés (moins de 35 ans) ont tendance à recourir aux canaux digitaux de façon bien plus importante, et que leur nombre ne cesse d'augmenter. Les nouveaux clients multiplient les sources d'informations, particulièrement en ligne, pour choisir, comparer puis acheter leurs assurances. Les nouveaux canaux (sites des marques, comparateurs en ligne, réseaux sociaux, YouTube...) s'ajoutent aux anciens et viennent compléter l'information disponible.
- Que les recommandations d'amis et de la famille pour le choix d'un produit d'assurance sont également très importantes surtout chez les moins de 35 ans (64% pour l'auto et 67% pour le logement). A noter qu'il y a une tendance émergente annonçant l'arrivée prochaine du recours à des agents automatisés (bots).

Assurance maladie : +2,2% des dépenses de soins en 2018

Source : L'Argus de l'Assurance - 21 novembre 2018

- Progression de 2,2% des remboursements de soins du régime général sur l'année 2018. Pour rappel, l'analyse mensuelle publiée par l'Assurance maladie concerne les seuls remboursements de soins du régime général, ce dernier représentant 86% du total des régimes intégrés à l'Ondam (objectif national des dépenses d'assurance maladie).
- L'objectif est fixé pour l'année 2018 à 2,3%.

Télémedecine : MonDocteur ferme au profit de Doctolib

Source : L'Argus de l'Assurance - 20 novembre 2018

- MonDocteur va bientôt officiellement disparaître : la plateforme de prise de rendez-vous médicaux en ligne, vendue à Doctolib en juillet dernier, fermera ses portes le 22 décembre prochain. Avec 20 millions de visites de patients par mois annoncées et 55 000 professionnels de santé utilisateurs, Doctolib devient le service de prise de rendez-vous le plus important au monde.

- Le site, dont Lagardère Active était le principal actionnaire, comptait notamment parmi ses partenaires CNP Assurances : le bancassureur avait ainsi intégré ce service au sein de sa plateforme servicielle Lyfe – qui a récemment connu une refonte. Prochaine étape : se lancer sur les téléconsultations.

L'Etat envisage la prise en charge à 100 % des frais de santé des enfants placés

Source : Le Monde - 20 novembre 2018

- Le gouvernement veut mettre en place une prise en charge à 100 % des frais de santé des quelques 340 000 enfants et adolescents confiés aux services sociaux, a annoncé mardi 20 novembre la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, au quotidien La Croix.

